



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



## CONSEIL DE SÉCURITÉ

Distr.  
GÉNÉRALE  
A/35/350  
S/14072  
25 juillet 1980  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE  
Trente-cinquième session  
Point 22 de l'ordre du jour provisoire<sup>#</sup>  
LA SITUATION AU KAMPUCHEA

CONSEIL DE SECURITE  
Trente-cinquième année

Lettre datée du 23 juillet 1980, adressée au Secrétaire général par  
le Représentant permanent de la Thaïlande auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le texte de la déclaration publiée le 15 juillet 1980 par le Département de l'information du Ministère des affaires étrangères de Thaïlande et de vous prier de bien vouloir faire distribuer ce texte ainsi que celui de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 22 de l'ordre du jour provisoire, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,  
(Signé) M. L. Birabhongse KASEMSRI

<sup>#</sup> A/35/150.

ANNEXE

Déclaration publiée le 15 juillet 1980 par le Département de l'information  
du Ministère des affaires étrangères de Thaïlande

En ce qui concerne la récente allégation du Viet Nam selon laquelle des troupes thaïlandaises auraient pénétré sur une distance de 5 km à l'intérieur du territoire du Kampuchea dans la région de Ban Nimit, ainsi que le journal Matichon l'a relatée à Bangkok, dans son numéro du 27 juin, à la suite de l'incursion des forces vietnamiennes en Thaïlande le 23 juin 1980, le Gouvernement royal thaïlandais tient à démentir cette allégation comme dépourvue de tout fondement. Les faits se sont déroulés comme suit :

1. Aucune troupe thaïlandaise n'a pénétré au Kampuchea comme le prétend le Viet Nam. Si les troupes thaïlandaises avaient réellement pénétré sur une profondeur de 5 km à l'intérieur du territoire du Kampuchea comme le prétend le Viet Nam, il serait possible d'en faire la preuve, comme cela a été le cas lorsque le Viet Nam, ayant pénétré de 2 km seulement à l'intérieur du territoire thaïlandais, a laissé derrière lui non moins de 80 morts et 7 prisonniers.

2. L'allégation selon laquelle des troupes thaïlandaises auraient pénétré au Kampuchea constitue donc une déformation de la réalité tendant à créer de nouvelles tensions. La Thaïlande se trouvait en état de légitime défense lorsqu'elle a entrepris une action pour repousser les forces vietnamiennes qui avaient pénétré à l'intérieur de son territoire. Dans l'interview qu'il a accordée au Matichon, le Commandant des forces de défense thaïlandaises a déclaré que les troupes thaïlandaises avaient reçu instruction du gouvernement de rester sur leurs positions au long de la frontière.

Dans l'histoire des relations internationales, le Viet Nam a toujours présenté une image fausse et déformée des faits sans tenir aucun compte des principes généralement admis. Par ses allégations contre la Thaïlande, le Viet Nam cherche une fois de plus à masquer la faute qu'il a commise en violant par la force armée la souveraineté de la Thaïlande, et à induire en erreur l'opinion mondiale. Mais cette manoeuvre restera sans effet car tous ceux qui sont épris de justice et souhaitent vraiment apaiser les tensions qui règnent dans le monde sauront reconnaître la vérité.

